

Inspection Pédagogique Régionale  
Bernard Milard, IA-IPR  
Correspondant académique Ecole ouverte

Service Commun d'Appui aux  
Politiques Pédagogiques et Educatives  
Bureau des politiques pédagogiques  
et partenariales – SCAPPE – B3P  
Dossier n°SCAPPE/B3P-2021-7567/MG  
Affaire suivie par :  
Maud Geffrault  
Tél : 03 20 15 65 12  
Mél : [ce.scappe-b3p@ac-lille.fr](mailto:ce.scappe-b3p@ac-lille.fr)

144 rue de Bavay  
59000 Lille

Lille, le **26 MAI 2021**

La rectrice de région académique  
Rectrice d'académie  
Chancelière des universités  
à

Mesdames les cheffes et Messieurs les  
chefs d'établissement  
Mesdames les directrices et Messieurs  
les directeurs d'école  
S/c de Mesdames les Inspectrices et  
Messieurs les Inspecteurs de  
circonscription du premier degré

**Objet : Opération Ecole ouverte - appel à projets spécifique été 2021.**

L'opération « Ecole Ouverte » s'adresse prioritairement aux jeunes les plus fragiles du CP à la terminale, qui n'ont pas la possibilité de quitter leur lieu de résidence habituel à l'occasion des vacances scolaires.

Parce qu'elle combine renforcement scolaire, activités éducatives et de loisirs, l'école ouverte contribue à développer un climat de confiance entre les jeunes et les adultes. Elle participe également de la continuité pédagogique en proposant en matinée des activités visant à renforcer les compétences scolaires des élèves. Les effectifs de l'école ouverte, plus réduits qu'en période scolaire, permettent de travailler savoirs et compétences autrement, par une approche à la fois plus concrète mais aussi plus ludique.

Les activités éducatives de l'après-midi permettent de cultiver le vivre ensemble et de pallier le manque d'interactions dont pâtissent tous les jeunes actuellement. Ces activités offrent en outre, de réelles opportunités de travailler les compétences personnelles et relationnelles.

L'école ouverte se décline cet été sous trois formes :

- Ecole ouverte classique, en école, collège ou lycée (dans le 1<sup>er</sup> degré, il conviendra d'articuler la programmation de l'école ouverte en complémentarité avec les formules d'accueil envisagées par la municipalité).
- Ecole ouverte buissonnière : séjour avec nuitées
- Été du pro : école ouverte en lycée professionnel

Le programme que vous définirez pourra prendre une coloration vélo-patrimoine-sport pleine nature (« Découvrir mon patrimoine à vélo ») qui associe une mobilité douce et la mise en œuvre de l'Education Artistique et Culturelle et/ou de l'Education au Développement Durable à travers la découverte du patrimoine de proximité.

La participation des jeunes à l'école ouverte doit aussi être pour eux l'occasion de quitter leur environnement immédiat le temps d'une demi-journée ou d'une journée si le contexte sanitaire l'autorise. Il s'agit bien de leur permettre de s'évader de leur quartier pour découvrir un autre milieu. Ces mobilités encadrées leur permettront ensuite de franchir plus facilement les limites de leur horizon quotidien et participent à ce titre de leur émancipation.

La participation à l'école ouverte sera d'autant plus valorisante que les parents y seront étroitement associés à travers une communication forte et ciblée en amont et l'organisation à leur intention d'une restitution et/ou d'un bilan en fin de session. Si l'opération repose sur le volontariat des participants, il revient aux directeurs d'école et chefs d'établissement d'identifier les élèves qui pourraient tirer le plus grand parti de l'école ouverte pour engager le dialogue avec les familles concernées et tenter de remporter leur adhésion (cf. priorités d'accueil annexe 3).

La pertinence de l'opération dans le périmètre d'une cité éducative est patente, les différentes ressources de la cité pourront être sollicitées si ses instances et ses partenaires sont associés à la construction du projet école ouverte. Celui-ci s'inscrira alors naturellement en pleine cohérence avec le plan d'actions de la cité éducative.

La procédure de candidature demeure simplifiée afin de permettre aux équipes pédagogiques et de direction de s'adapter au contexte. L'objectif est d'engager un maximum d'élèves à participer à l'opération.

3 annexes sont jointes à ce courrier d'appel à projets :

- Annexe 1 : formulaire de candidature
- Annexe 2 : budget prévisionnel de la session
- Annexe 3 : principes directeurs de l'Ecole ouverte session été 2021

Vous voudrez bien transmettre vos candidatures par voie électronique au SCAPPE à l'adresse : [ce.scappe-b3p@ac-lille.fr](mailto:ce.scappe-b3p@ac-lille.fr) au plus tard le 18 juin 2021.

Mes services sont à votre disposition pour toute précision.

Vous avez été nombreux à participer l'été dernier à l'école ouverte post-confinement. Je vous invite à vous saisir de nouveau de cette opportunité pour laquelle des moyens spécifiques sont de nouveau mobilisés par le ministère.



Valérie CABUIL